



De l'eau en vain cet hiver, certes mais des histoires d'eau, Sauternes en a son lot.. Telles, par exemple, ces "crises sanitaires" qui, voici un siècle et demi, conduisirent à nos lavoirs municipaux et aux chants de besogne des femmes lavandières ...Aujourd'hui c'est la fibre qui, arrivant à grands pas, véhicule les publicités pour les lessives et "the voice" ... Patrimoine et modernité : Sauternes sait faire. **L'équipe de la Mairie de Sauternes**

Nos lavoirs racontent ...

Le promeneur passant devant un lavoir ne manque jamais d'y prêter un regard, voire une attention de connaisseur lorsqu'il en observe le cheminement des eaux. Ces constructions, souvent fragiles ou parfois proches du vestige, sont désormais des lieux bucoliques où nos esprits s'apaisent volontiers au bruissement de l'eau ...

Pourtant, en d'autres temps, les lavoirs furent les témoins d'une société très animée au moment des "bugades", ces grandes lessives bisannuelles. Écoutons Michel Suffran narrer ces moments de vie : *"Rythmé par le vigoureux tam-tam des battoirs, le plain-chant des peines, des fous rires, des cancans, des nouvelles fraîches, des confidences pathétiques ou croustillantes, faisaient de cet endroit un composé inextricable de confessionnal et de tribune, de lamento et de règlements de compte d'où le mâle balourd se trouvait exclu" ...*

Sur la commune de Sauternes nous avons localisé sept lavoirs. Tous furent construits à proximité de l'une des cinq sources principales au débit stable (Il existe également des dizaines de sources secondaires mais au débit moins régulier).

Le lavoir municipal est situé sur la place de l'église et fut construit en 1866 (photo 1). Les autres furent bâtis sur les grandes propriétés de Sauternes. Celui du "Fon de Ladou" (Filhot) est situé à Brouquet au bord de la D8 (2), le Pigeonnier (Filhot) (3), le Saoumajou (Yquem) (4), le Pichot (Yquem) (5), Viméney (Guiraud) (6) et Laborde (Filhot) (7).



(1)



(2)



(3)



(4)



(5)



(6)



(7)

L'état Français ayant dû affronter d'importantes épidémies de Choléra et de Typhoïde au milieu du 19 ième siècle fait voter par l'Assemblée Nationale une loi de salubrité publique le 3 février 1851. Elle contraint les communes à construire des lavoirs municipaux. Ce décret doit favoriser "L'amélioration de la santé par l'hygiène du corps". Il est également inscrit que "Un ouvrier au linge propre jouit d'un esprit plus sain que celui vêtu d'une tenue négligée" ... Le texte précisera encore que "La propreté doit être à la portée de tous, pauvres et riches, habitants des villes et des villages".

Le nombre de nos lavoirs atteste de la part importante tenue par ces constructions dans notre patrimoine.

Leur utilisation a chuté avec l'arrivée de la machine à laver (1932) et celui de la poudre à laver "OMO" (1952). Certains sont en bon état et d'autres restent à restaurer ou plus simplement à entretenir.

Ces ancêtres, témoins de notre histoire, valent bien, en tous cas, une promenade de printemps en famille, ne serait-ce que

pour les retrouver ...

Remerciements à Gabriel de Vaucelles, à Francis Mayeur ainsi qu'à Elisabeth Pouey, tous trois guides émérites sur le sujet.

Sources documentaires : "Eau et architecture dans le sud de la Gironde" de Monique Perrin et "Abécéd'eau d'Aquitaine" de Michel Suffran.

Ménage au village, deuxième opus.

Ce prochain **23 avril**, le temps d'une matinée, les Sauternais endosseront leur habit de citoyen et se retrouveront pour ramasser les déchets des bords de routes et des rues de la commune.



Rendez-vous vers 9 heures autour d'un café starter.

Des sacs seront distribués et des voitures effectueront le ramassage. Le SICTOM assurera le transfert vers le centre de tri.

Le record des 300kg ramassés en septembre sera-t-il dépassé ?

Une borne de recharge pour voiture électrique

Une borne de recharge rapide de batterie pour voiture électrique a été installée sur le parking de la salle des fêtes de Sauternes.

La gestion de cette station appartient au réseau Mobive. Les conditions d'utilisation ainsi que les tarifs de charge sont consultables sur la borne elle-même ou sur le site. Le règlement s'effectue par carte de crédit ou par le pass Mobive.

www.mobive.fr



Fibre : Où en êtes-vous ?

Le site public "*Gironde Haut Méga*" permet de suivre l'évolution de l'installation de la fibre, notamment sur la commune de Sauternes. La carte des niveaux de développement dans votre rue est visible sur

www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite

Lorsque la connexion sera disponible devant votre domicile (voir la carte ci-dessus), c'est en prenant contact avec votre fournisseur d'accès qu'il vous sera possible d'être connecté à cette technologie.



Réfection de la RD125 E1

Le département va entreprendre des travaux de réfection de la surface de cette route depuis Arche jusqu'aux Hauts-de-Bommes. Ce chantier sera mené pendant la seconde quinzaine de juillet. Une déviation sera installée.

Pour info, le budget communal n'est pas impacté.



«J'ai besoin de vous»



Conseil municipal des Jeunes de Sauternes

Vous avez entre 9 et 17 ans

Venez faire entendre votre voix
15 d'entre vous seront élus pendant toute une année scolaire. Vous participerez à un projet audiovisuel et à d'autres sujets d'actualité.

Joignez la mairie de Sauternes
05 56 76 61 12 mairie@sauternes.com



Optimisez votre contrat de Mutuelle Santé

L'association ACTIÔM, en partenariat avec la Communauté de Communes, propose d'analyser votre actuel contrat Santé et d'apporter son conseil pour souscrire à un nouveau contrat. Cette asso est déjà partenaire de 4000 communes et négocie, accompagne ou protège plus de 30000 bénéficiaires. Rendez-vous : Par la mairie de Sauternes ou auprès de l'association ACTIÔM (05 64 10 00 48).

associationactiom.org

Administration

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT : Il est maintenant possible de régler cette facture par prélèvement bancaire, en deux fois (acompte puis solde). La mensualisation n'est pas encore à l'ordre du jour. Un contrat d'autorisation de prélèvement doit être signé en mairie. Pour le rendez-vous, il faut se munir d'un **RIB** ainsi que d'une **autorisation de prélèvement bancaire** (ce document peut-être imprimé depuis le site de la mairie de Sauternes).

CARTE D'IDENTITE et PASSEPORT ne sont plus renouvelables à la mairie de Sauternes depuis 2016. Cela est possible dans les mairies habilitées telles que, par exemple, celles de Langon, Bazas, Saint-Symphorien ou Cadillac. Les délais de rendez-vous sont très longs. N'attendez pas le dernier moment ... Utiliser le site rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

L'agenda de printemps à Sauternes

Mars	25	Bal country de l'AGV
Avril	01	Loto de l'APE
	08	Loto de l'ASCT
	15	Loto de la Grappe d'Or
	23	Ménage au village
	29	Repas du Lions club
Mai	30	" Marchons pour " Lions club
	06	Loto de la Grappe d'Or
	13	Loto du Comité des fêtes
	14	Tournoi de pétanque
	18	Marché printanier
Juin	20	Loto de la pétanque
	3 et 4	Master Class du CMAS
	9	Tournoi de pétanque
	10, 11	Pot Country
	24	Repas de la Chasse
	29	Concert château Filhot du CMAS

Une question ? Appeler la mairie au 05 56 76 61 12 ou faites parvenir un message à mairie@sauternes.com

Ne pas jeter sur la voie publique

V8/16/03/2023 DR